

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

GESTION DE LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE - (N° 4141)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 190

présenté par

Mme Le Pen, M. Bilde, M. Chenu, Mme Houplain, M. Meizonnet et Mme Pujol

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, après la deuxième occurrence du mot :

« de »,

insérer les mots :

« plus de 5 000 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose que le caractère "grand" de certains rassemblements soit clairement défini. Il propose ainsi de créer une jauge à 5 000 personnes, niveau déjà utilisé depuis le début de la crise sanitaire.